

L'immigration contribue à la création d'emplois



EKRAMÉ BOUBTANE, ÉCONOMISTE À L'INED ET À L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

« Au lieu de répondre aux difficultés économiques et sociales, certaines personnalités politiques ont fait de l'immigration un problème pour l'économie »

L'heure est aujourd'hui au repli sur soi des économies, avec la montée du protectionnisme. En est-il de même pour les mouvements migratoires ?

—Dans les déclarations et discours de certaines personnalités politiques, le repli sur soi est plus prégnant en matière de migration. Mais ce n'est pas le cas à l'échelle européenne. Dans son intervention à la conférence de haut niveau sur la migration et l'asile vendredi 27 novembre, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a confirmé que les sociétés européennes avaient « un rendez-vous avec la mondialisation ». La Commission reconnaît que l'immigration est une richesse pour l'économie européenne, et la nécessité de l'immigration est plutôt assumée. Compte tenu du vieillissement démographique, le solde naturel a tendance à fléchir, et la croissance démographique de ces dernières décennies a été tirée par l'immigration. Il faut savoir que 80 % des immigrés qui arrivent sont en âge de travailler et 60 % d'entre eux ont entre 18 et 34 ans. Mais les institutions européennes ne peuvent rien faire sans un consensus au niveau des Etats membres. Selon le dernier Eurobaromètre, qui prend le pouls des citoyens européens depuis les années 1970, ce sont le chômage et le coût de la vie qui sont aujourd'hui les premières préoccupations des Européens au niveau national, et non l'immigration. Mais ils jugent que l'Europe doit faire face à ces flux, et près de trois quarts des Européens sont pour une politique européenne commune en matière de migration.

Peut-on parvenir à un consensus en matière d'immigration et d'asile au niveau européen ?

—Il y a bien une volonté affichée depuis plus de trente ans, mais les choses avancent lentement, en particulier en ce qui concerne une politique d'asile commune. La Commission a proposé un nouveau pacte européen sur la migration et l'asile en septembre dernier, avec des mesures concrètes pour répartir la responsabilité de la prise en charge des personnes qui franchissent irrégulièrement les frontières extérieures de l'espace de libre circulation. Le principe est de renforcer les contrôles et de

s'assurer que tous les Etats membres participent à l'accueil, l'instruction des demandes d'asile et aux retours forcés dans le cas des arrivées irrégulières. Parallèlement, la Commission a exprimé le souhait d'ouvrir des voies pour une migration sûre et régulière, notamment pour des personnes peu qualifiées, et d'améliorer l'intégration sociale et économique des migrants établis en Europe. Il semble aussi y avoir une volonté d'accueillir plus de réfugiés via les programmes de réinstallation : elle n'en a accueilli que 30.000 en 2019. C'est peu au regard des 1,4 million de réfugiés que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés estimait devoir être réinstallés.

Pourquoi ce repli au niveau national ?

—Au lieu de répondre aux difficultés économiques et sociales auxquelles est confrontée une partie de la population, certaines personnalités politiques ont fait de l'immigration un problème pour l'économie. Leurs discours reposent sur des idées reçues, par exemple l'immigration serait responsable du chômage ou contribuerait à réduire le niveau de vie. Ces opinions ne sont pas fondées compte tenu de l'état de connaissance que nous avons à ce jour. Les évidences obtenues à partir des données françaises et européennes montrent que l'immigration n'a pas contribué à augmenter le chômage et que ses effets sur le niveau de vie sont positifs. L'immigration, notamment provenant des pays en développement dans le cadre familial, a contribué à augmenter le niveau de vie moyen en France. Contrairement aux croyances, les travailleurs ne sont pas interchangeables, un immigré peut occuper un emploi qui n'est pas celui qu'un chômeur recherche ou celui déjà occupé par un Français. L'immigration permet de répondre à des besoins de main-d'œuvre qui ne sont pas satisfaits localement, elle contribuerait aussi à la création d'emplois.

L'immigration chute-t-elle en temps de crise ?

—Les flux migratoires réagissent négativement à la dégradation des conditions économiques. Les opportunités d'emplois sont plus limitées pour la

migration pour motif professionnel. Il est aussi plus difficile pour les immigrés déjà présents dans le pays de justifier des conditions matérielles et de logement pour faire une demande de regroupement familial. La crise actuelle est particulière car le risque sanitaire a limité d'une façon drastique la mobilité des personnes : les touristes ont dû annuler des vacances, des étudiants internationaux ou des travailleurs saisonniers n'ont pas pu se déplacer comme prévu, et il y a aussi les membres de famille dont les dossiers de regroupement familial ont été acceptés. A court et moyen termes, les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire vont probablement se traduire par un ralentissement des flux migratoires. La tendance à la hausse de l'immigration pour motif professionnel de ressortissants de pays tiers, 10 % de l'immigration totale, va probablement s'infléchir. Cela serait aussi le cas de la migration pour motif d'études (26 % du total). Une baisse à court terme de la migration familiale (48 % du total) n'est pas à exclure avec les restrictions à la mobilité qui ont empêché l'arrivée des membres de famille dont les dossiers ont été accep-

The image shows the cover of the magazine 'investir'. The main headline is 'À QUAND les 6.000 ?' with a large question mark. Below it, a woman in a green shirt holds a sign that says '+20,1%' and 'EN NOVEMBRE'. To the right, there's a section titled 'OÙ PLACER' with investment options like '100 000 €', '250 000 €', and '1 000 000 €'. Another section is titled 'Immobilier' with 'GRANDS LOGEMENTS' and 'LES 5 TENDANCES'. At the bottom, there's a section for 'investir PRIVILÈGE' with a '1€' offer and 'Soyez les premiers informés !'. The magazine is published by 'investir.fr'.